



TRAIL COTE D'OPALE EN PAS-DE-CALAIS 2025 GARANTIE ANNULATION : Il est possible de souscrire à la garantie annulation au moment de l'inscription.

Statut « souscripteur » :

Toute personne ayant souscrite à la garantie annulation au moment de son inscription au Trail Côte d'Opale en Pas-de-Calais sur le parcours de son choix. Le souscripteur en question a pris soin de cocher la case correspondante sur le formulaire d'inscription et s'est engagé à régler spontanément le montant de ladite garantie annulation. La garantie annulation a pour objet de garantir au souscripteur le remboursement de ses frais d'inscription au Trail Côte d'Opale en Pas-de-Calais (hors frais de garantie annulation), dès lors que ce dernier s'est vu obligé d'annuler sa participation selon la liste des causes possibles suivantes :

- Maladie, accident ou décès du participant «souscripteur»,
- Hospitalisation, accident ou décès du conjoint, ascendant et descendant du 1er degrés du souscripteur survenant dans les 30 jours précédant la manifestation,
- Mutation professionnelle du souscripteur ou de son conjoint,
- Licenciement économique

Les causes suivantes se sont pas éligibles au remboursement des frais d'inscription du participant « souscripteur » :

- Maladie ou accident déjà constaté avant la souscription,
- Grossesse antérieure à l'inscription,
- Faute intentionnelle du participant souscripteur, refus des congés par l'employeur

Rappel du montant de la garantie annulation : (à ajouter aux frais d'inscription)

- 83 km : 10 €
- 62 km, 42 km : 8€
- 10 km, 14 km, 18 km, 25 km, 21 km et randonnée, marche nordique, course non chrono : 6€

Suivant le bon vouloir du participant, la garantie annulation sera à souscrire au moment de l'inscription au Trail Côte d'Opale en Pas-de-Calais et ne pourra être souscrite ultérieurement. La garantie annulation est nominative et non transférable d'une course à une autre. Si le participant souscripteur change de course, la garantie annulation souscrite lors de la première inscription sera perdue.

Les frais de la garantie annulation ne seront en aucun cas remboursés. Toute demande d'annulation doit être formulée impérativement par mail à organisation@trailcotedopale.com et se doit d'être accompagnée d'un justificatif valable.

Aucune demande d'annulation ne sera enregistrée par téléphone, ni sur place le jour de la course.

Le souscripteur peut demander l'annulation de son inscription au Trail Côte d'Opale en Pas-de-Calais jusqu'à la veille de l'événement (soit le samedi 13 septembre 2025 pour un inscrit sur les courses du Dimanche et le vendredi 12 Septembre 2025 pour un inscrit sur les courses du Samedi). Les demandes d'annulation seront analysées sous un délais d'un mois maximum.

Si le souscripteur remplit bien les conditions mentionnées ci-dessus alors le remboursement de ses frais d'inscription se fera directement sur le compte bancaire de la CB ayant servi au paiement de l'inscription. Le report de l'inscription sur une prochaine édition ne sera pas accepté.



TRAIL CÔTE D'OPALE EN PAS-DE-CALAIS 2025 CANCELLATION GUARANTEE:
It is possible to subscribe to the cancellation guarantee at the time of registration.

"Subscriber" Status:

Any person who has subscribed to the cancellation guarantee at the time of their registration for the Trail Côte d'Opale en Pas-de-Calais for the course of their choice. The said subscriber has made sure to check the corresponding box on the registration form and has committed to spontaneously pay the amount of said cancellation guarantee.

The purpose of the cancellation guarantee is to ensure reimbursement of the subscriber's registration fees for the Trail Côte d'Opale en Pas-de-Calais (excluding cancellation guarantee fees), provided they are forced to cancel their participation for one of the following listed reasons:

- Illness, accident, or death of the "subscriber" participant,
- Hospitalization, accident, or death of the spouse, ascendant, or first-degree descendant of the subscriber occurring within 30 days prior to the event,
- Job relocation of the subscriber or their spouse,
- Redundancy.

The following reasons are not eligible for reimbursement of the "subscriber" participant's registration fees:

- Illness or accident already diagnosed before subscription,
- Pregnancy prior to registration,
- Intentional fault by the subscriber participant, employer's refusal of leave.

Reminder of the cancellation guarantee cost: (to be added to registration fees)

- 83 km: €10
- 62 km, 42 km: €8
- 10 km, 14 km, 18 km, 25 km, 21 km, and hike, Nordic walk, non-timed race: €6

At the participant's discretion, the cancellation guarantee must be subscribed at the time of registration for the Trail Côte d'Opale en Pas-de-Calais and cannot be subscribed to later. The cancellation guarantee is personal and non-transferable from one race to another. If the subscriber participant changes races, the cancellation guarantee subscribed to during the first registration will be lost.

The cancellation guarantee fees will not be reimbursed under any circumstances.

Any cancellation request must be made by email to organisation@trailcotedopale.com and must be accompanied by valid proof.

No cancellation request will be recorded by phone or on-site on the day of the race.

The subscriber may request the cancellation of their registration for the Trail Côte d'Opale en Pas-de-Calais up until the day before the event (i.e., Saturday, September 13, 2025, for those registered for Sunday races, and Friday, September 12, 2025, for those registered for Saturday races). Cancellation requests will be reviewed within a maximum of one month.

If the subscriber meets the conditions mentioned above, the reimbursement of their registration fees will be made directly to the bank account of the credit card used for the registration payment. Registration deferral to a future edition will not be accepted.